CARRÉ D'ARC

Par Fabemi

j'aime !

me détendre
en toute sérénité
dans mon jardin

partager
de bons moments
sur ma terrasse

plonger
la tête la première
dans ma piscine !

DALLAGES, PAVAGES ET IDÉES DÉCO POUR L'AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR

les teintes

DALLES / MARGELLES / ACCESSOIRES DE JARDIN

Aquitaine

Ardèche

Ardèche uni

Basalte

Feu

Flammé

Gris Serena

Jaune

Pin

Savane

Savane uni

Titane

Les teintes de ce nuancier reproduisent le plus fidèlement possible les couleurs réelles de la gamme. Elles sont toutefois dépendantes des contraintes techniques d'impression et de fabrication.
Nous vous conseillons de vérifier votre choix sur échantillon.

Les reliefs, les états de surface et les teintes des produits présentés sur les photos ne sont pas contractuels. Ils peuvent parfois différer de ceux livrés en raison des aléas des procédés de fabrication.

Chêne clair

Doré

Luberon

Pierre

Ventoux

les teintes

PAVÉS / COLLECTION CALADIA / DÉCORS & ACCESSOIRES

Ambre

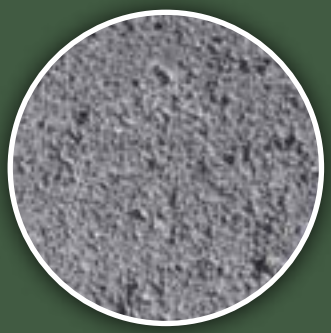

Anthracite

Aquitaine

Flammé

Paille

Pierre

Pierre vieillie

Provence

Saumon

Terre de feu

Titane

Blanc

Galets

Les teintes de ce nuancier reproduisent le plus fidèlement possible les couleurs réelles de la gamme. Elles sont toutefois dépendantes des contraintes techniques d'impression et de fabrication.
Nous vous conseillons de vérifier votre choix sur échantillon.

Les reliefs, les états de surface et les teintes des produits présentés sur les photos ne sont pas contractuels. Ils peuvent parfois différer de ceux livrés en raison des aléas des procédés de fabrication.

Gris

Jaune

Quartz

Rouge

Noir Poli
Galets

Rose
Galets

Dalle Espace, teinte Aquitaine

PRODUITS COMPLÉMENTAIRES

Entretien et traitement

1 Produits de traitement

Nettoyage, Curatif, Protection pavés, Protection dallages, Protection plages de piscine, Protection dallage intense,

→ retrouvez toute la gamme en p. 97

2 Fabjoint

Mortier hydrofugé de jointoiement destiné aux différents produits des gammes Carré d'Arc (dalles et margelles) dans lequel les différents constituants (hormis l'eau) sont pré-dosés.

→ plus de détails en p. 94

Muret et margelle Castellane, teinte Savane

Dalle Cérès, teinte Luberon

Afin de limiter les phénomènes d'efflorescences, la formation de mousses et l'incrustation des taches domestiques et végétales et faciliter l'entretien de votre dallage, **la protection avec les produits Fabemi est obligatoire.**

Avant toute application, le traitement des surfaces avec notre produit **Nettoyage** est nécessaire.

3 Techniseal DR+

Sable polymère pour joints de pavés posés sur sols souples.

→ plus de détails en p. 95

4 Fabfiller

Mortier pour jointoiement de finition de blocs murets en pierre reconstituée.

→ plus de détails en p. 95

Retrouvez plus d'infos sur le site en flashant ce code avec votre smartphone.

j'aime !

préparer mon projet sur le site
www.carredarc.com

Vidéos de réalisations
Retrouvez toutes les mises en scène de paysagistes pour inspirer vos projets.

Conseils de pose
Facilitez-vous la pose grâce aux “pas à pas” de nos conseils détaillés.

Fiches produits détaillées
Dimensions, teintes, poids, conseils… accédez à des informations complètes.

Distributeurs et professionnels
Trouvez le revendeur le plus proche de chez vous.

eden virtuel

Concevez votre projet en 3D !
Eden Virtuel vous permet d’aménager et de concevoir, en quelques minutes, un projet d’aménagement de jardin.

Cahier technique

Conseils de pose	P. 90	Produits de traitement	P. 96
Mortiers	P. 94	Tableau des gammes	P. 98

CARRÉ D'ARC

Conseils de pose

Généralités

Quel que soit le type de revêtement de sol que vous aurez choisi, celui-ci doit toujours être posé avec une pente de 2% minimum. De plus, la pente du fond de forme doit être identique à celle du sol fini. Prévoyez également des évacuations d'eau.

Des nuances de teintes dues aux matériaux naturels utilisés peuvent exister.

Vous devez approvisionner la totalité des produits avant le démarrage des travaux et lors de la pose, vous devez panacher les palettes. Les reliefs, les états de surface et les teintes des produits présentés sur les photos, les expositions et les présentoirs ne sont pas contractuels, ils peuvent parfois différer de ceux livrés, en raison des aléas des procédés de fabrication.

Quelques variations dimensionnelles inhérentes à l'aspect volontairement rustique de nos productions peuvent être constatées. Celles-ci ne sauraient être un sujet de réclamation ou litige dans la mesure où elles restent dans les tolérances généralement admises en la matière. Assurez vous dès réception que les produits reçus correspondent bien à vos attentes, dans le cas contraire nous vous demandons de nous en faire part avant pose.

Respectez les normes en vigueur concernant l'épaisseur des produits en fonction de leur utilisation (piéton, circulation limitée, circulation intense...).

Voir la nomenclature produits sur notre catalogue.

Pour être recevables, les réclamations d'aspects ou autres devront être faites avant la pose du produit, notre responsabilité se limitant au seul remplacement des produits défectueux, à l'exclusion de toute participation aux frais de dépose et repose.

La pose des produits équivaut à leur acceptation. Les modalités de garanties applicables à nos produits sont mentionnées au paragraphe 7 de nos « conditions générales de ventes » telles qu'énoncées au verso de nos tarifs et factures.

Entretien

L'environnement immédiat : pollens, poussière, feuilles et végétaux, présence de sels minéraux dans le sol, sont autant d'éléments qui assureront aux surfaces posées, un vieillissement et une patine naturelle qui leur sera propre.

Si vous souhaitez limiter :
- les phénomènes d'efflorescences,
- la formation de mousses,
- l'incrustation des taches domestiques et végétales et faciliter l'entretien de votre dallage, la PROTECTION avec les produits FABEMI est alors OBLIGATOIRE.
Avant toute application, le traitement des surfaces avec notre produit NETTOYAGE est nécessaire.

Ne jamais utiliser de nettoyeur haute pression ou nettoyeur à vapeur.

Afin d'éviter l'apparition de taches brunes irréversibles, n'utilisez pas d'engrais et produits anti-mousses contenants des sulfates de fer, à proximité de nos dallages.

Utilisation strictement interdite de produits de type acide ou dérivés, sels de déverglaçage ou autres produits occasionnant une détérioration irrémédiable de la surface des produits.

Avant la pose, les dalles doivent toujours être stockées verticalement, à l'abri des intempéries et les intercalaires doivent continuer à être utilisés pour maintenir une ventilation entre les produits.

La pose des produits équivaut à leur acceptation.

Niveaux
Quel que soit le principe de pose retenu, une pente minimum de 2% doit être présente sur l'assise, puis sur le revêtement de sol. La pente doit permettre l'évacuation des eaux en s'éloignant des murs de l'habitation.

Drainage
Un drain périphérique doit être réalisé pour compléter la canalisation des eaux pluviales de l'ouvrage.

1 - Préparation du support

1.1 - Pour pose sur assise souple

Décapez le sol de sa terre meuble végétale sur environ 15 à 20 cm. Veillez à donner au fond de forme la même pente (2 %) que le sol fini. Posez une nappe géotextile sur le fond de votre fondation : cela limite la repousse de mauvaises herbes, stabilise votre ouvrage et assure un meilleur drainage. Effectuez ensuite un apport de matériaux concassés 0/31,5 que vous compacterez à l'aide d'une plaque vibrante.

1.2 – Pour pose sur assise rigide (dalle béton armé)

Décapez le sol comme ci-dessus puis placer un film anti remontées capillaires, mettre en place l'armature nécessaire et coulez le béton sur l'épaisseur définie : celle-ci peut varier en fonction des charges prévues.

Des joints de fractionnement doivent délimiter des surfaces de 20 m^2 au maximum, avec une longueur maximum de 5 m.

La dalle en béton doit présenter une pente de 2 % au minimum, être âgée de 2 mois au moins avant la mise en œuvre du dallage, et les défauts de planéité doivent être inférieurs à 5 mm sous la règle de 2 m.

Egalisation de la couche de sable à l'aide de cales de niveau.

Mise en place des dallages (ici des dalles Castellane en opus multiformat) sur lit de sable parfaitement de niveau.

2 - Pose d'un dallage

Lors de la pose, ne pas faire tremper les dalles afin d'éviter les remontées de chaux. Quelle que soit la nature du lit de pose, sauf pose collée, celui-ci doit avoir une action drainante afin d'éviter des accumulations d'eau au niveau de la sous-face des dalles.
Pour des dallages d'épaisseur inférieure à 35 mm, l'utilisation d'un maillet, même en caoutchouc, est interdite car elle peut entraîner la formation de microfissures. Dans le cadre d'une pose sur assise rigide, s'assurer de la propreté de la surface de collage arrière des produits, par brossage et dépoussiérage. Hormis pour les dalles **CALANCO, HORIZON, THORONET** et **SILVACANE** en épaisseur 8 cm, nos dallages sont destinés à usage strictement piétonnier.

2.1 – Pose sur gravillons (dallage d'épaisseur supérieure ou égale à 30 mm)

Pour cette technique, le lit de pose doit être prévu sur une épaisseur de 3 cm (+ ou - 1 cm) et d'une granulométrie de 2/4, 4/6,3 ou 2/6,3. Les autres conditions de mise en oeuvre restent identiques aux précédentes.

2.2 – Pose sur lit de sable (dallage d'épaisseur supérieure ou égale à 30 mm)

Le sable utilise doit être lavé (sable de rivière ou autre). Le lit de pose doit avoir une épaisseur de 3 cm (+ ou – 1 cm). Pour les dalles **CALANCO** et **HORIZON** la pose bord à bord (sans joint) est a privilégier. La pose sur sable permet la confection de joints de 10 mm de largeur comblés avec le mortier **Fabjoint**, ce mode de jointoiement est un compromis entre l'avantage apporté par le joint maçonné qui implique une évacuation rapide des eaux de pluies en surface du dallage, et le risque de désolidarisation ou fissures dans le joint qui est destiné à la pose sur assise rigide. Cette technique ne peut être en aucun cas être une cause de contestation et ne pourra donner lieu à aucune indemnité ni remplacement de marchandises.
Notre client professionnel s'oblige à transmettre cette même information à chacun de ses propres
clients de sorte que la responsabilité de la société **FABEMI** ne soit jamais impliquée en cas de dégâts sur les joints lié à ce mode de pose.

2.3 – Pose sur chape mortier (dallage d'épaisseur supérieure ou égale à 22 mm et sur assise rigide en béton uniquement)

Ce mode de pose requiert des compétences professionnelles (prise en compte des dilatations, désolidarisation des couches et drainage...).

La pose des dalles s'effectue selon le **DTU 52.1. - novembre 2010**.

2.4 – Pose sur plots de mortier (dallage d'épaisseur supérieure ou égale à 30 mm)

Cette technique présente deux avantages : elle offre la possibilité de pouvoir poser le dallage avec un lit de pose d'une épaisseur réduite et elle permet d'obtenir un meilleur drainage au niveau de la sous-face des dalles. Les plots de mortier sont placés aux quatre angles ainsi qu'au centre des dalles. Le mortier doit avoir une consistance ferme. Le diamètre des plots ne doit pas excéder 10 cm après écrasement. Un vide de 5 mm au minimum doit être réservé sous la dalle.

2.5 – Pose à la colle (sur assise rigide béton uniquement)

N'effectuez la pose à la colle que sur un support parfaitement sec, propre et dépoussiéré.

Le mortier colle choisi sera obligatoirement de type « C2S ». La pose des dallages doit toujours s'effectuer en double encollage.

Travailler très proprement en nettoyant au fur et à mesure les traces de mortier colle sur la face visible des dallages car elles seront difficiles à éliminer une fois sèches. Les joints de fractionnement du support sont à respecter lors de la pose. Se conformer pour la pose au « **Guide de pose Produits de dallages préfabriqués en béton pour l'extérieur » DP103 - novembre 2011** - Document réalisé par le CERIB.

2.6 – Pose sur plots en plastique

Seules les dalles CERES et HORIZON de classe de résistance T7 et T11 peuvent être posées sur plots plastiques. Cette technique présente de nombreux avantages :

- elle offre la possibilité de pouvoir poser le dallage avec un lit dépose d'une épaisseur réduite,
- elle permet d'obtenir un meilleur drainage au niveau de la sous-face des dalles,
- elle permet d'accéder facilement au fond de forme par un démontage rapide des produits,
- elle se caractérise aussi par sa rapidité d'exécution nettement supérieure aux autres techniques,
- Elle ne nécessite pas l'utilisation d'autres matériaux que les plots plastiques. Absence de sable, gravillon, ciment, mortier de jointoiement...

La hauteur des plots doit être au maximum de 20 cm.
Hormis dans le cas d'un revêtement d'étanchéité, elle s'effectue sur une assise rigide (dalle en béton) dont la planéité doit être inférieure à 5 mm sous une règle

** Fabriquées dans notre site de production de Villegusien (52).*

de 2 m. Un soin particulier doit être apporté lors de la réalisation de l'assise pour permettre d'obtenir la planéité recherchée.

2.7 – Joints des dallages

Le remplissage des joints des dallages est obligatoire dans tous les cas sauf pour :
- la pose de tout dallage sur gravillons et sables (points 2.1 & 2.2),
- les dalles **CALANCO, HORIZON** et **CÉRÈS**,
- dans le cas de pose sur plots.

La largeur des joints doit être de 10 mm au minimum et 40 mm au maximum.

Ils doivent être réalisés à l'aide du mortier **Fabjoint** qui s'applique exclusivement à la poche ou à la machine à jointer (surtout, ne pas faire de barbotine). Nettoyer rapidement les débordements et lissez les joints, ôter les excédents de produit avec une éponge humide soigneusement rincée lors de chaque passe. Après réalisation des joints, le respect d'un temps de séchage d'environ 1 mois est nécessaire pour tout traitement des surfaces.

2.8 – Pose Lame Verdon

Deux solutions sont proposées pour la pose des lames Verdon :

2.8.1 - Pose avec joint : Pour une pose collée en extérieur la largeur des joints préconisées est de 8 mm minimum. Le jointoiement devra se faire au mortier **Fabjoint** afin d'assurer les drainages des eaux en surface.

Egaliser le lit de pose à l'aide d'une règle.

Vérifier la parfaite planéité du support lors de la pose des premiers pavés.

Ajuster la position des pavés à l'aide d'un maillet en caoutchouc.

Déplacez-vous à l'aide d'une planche sur les pavés déjà posés.

Utiliser un sable fin versé directement sur la surface pavée.

2.8.2 - Pose sans joint : Dans le cas de pose collée en respectant des joints vides de 2 mm, nous conseillons d'utiliser une natte de drainage (type Ditra-Drain 4 de Schülter) en respectant une pente supérieure ou égale à 2 %. La natte doit être collée à la dalle béton et la lame Verdon à la natte directement. Ce montage permettra d'éviter la stagnation des eaux sous la lame Verdon.

3 - Pose des margelles

La pose des margelles d'une piscine doit s'effectuer au mortier colle, comme décrit au point 2.5. Elles doivent être collées sur toute leur largeur, uniquement sur la maçonnerie constituant l'ossature de la piscine.
L'ajustement vertical des margelles s'effectue à l'aide d'un maillet en caoutchouc et d'un chevron reposant sur au moins 2 produits.

3.1 - Joints des margelles

Les joints des margelles seront réalisés à l'aide du mortier **Fabjoint**. On prendra soin, tous les 5 mètres, de prévoir un joint souple, en mastic élastomère, dont le rôle sera celui d'un joint de dilatation.

4 - Pose des pavés

La pose des pavés doit respecter la norme NF P98-335.
Préparer le support comme décrit au point 1.

Lit de pose : étaler une couche de sable de rivière lavé que vous tirerez à la règle posée sur des cales de niveau. Après compactage le lit de pose doit avoir une épaisseur de 3 cm (+ ou – 1 cm).
Dans le cas d'un terrain avec une forte pente, utilisez un lit de pose en sable stabilisé (mélange de sable sec et de ciment dosé à 150 kg/m^3).
Poser les pavés à l'avancement en vous déplaçant sur les produits déjà posés.

4.1 - Joints des pavés

Il est obligatoire de jointer une surface en pavés, avant la mise en circulation de l'ouvrage, cette opération stabilise ce dernier. Employer un sable fin qui sera soigneusement balayé dans les interstices entre les pavés. Largeur des joints : de l'ordre de 3 mm. Balayer la surface des pavés et la compacter en utilisant une plaque vibrante dont le sabot est protégé par un feutre.

5 - Nettoyage de fin de chantier

Le nettoyage final des dalles et pavés doit être effectué avec le produit **Fabemi Nettoyage**. Voici quelques conseils essentiels :
- Ne jamais utiliser de produits type acide (chlorhydrique ou autre).
- Ne pas employer un nettoyeur haute pression.

Veiller à bien faire pénétrer le sable dans les joints à l'aide d'un balai, puis compacter pour assurer une bonne pénétration du sable.

Compacter en utilisant une plaque protégée par un feutre.

6 - Sécurité

En cas de découpe de nos produits, il est nécessaire de porter un masque et des lunettes permettant d'être protégé contre les poussières.
Par ailleurs, lors de la mise en oeuvre, le port des équipements de protection individuelle est indispensable : chaussures de sécurité et gants.

7 - Parements

7.1 – Document de référence

La pose des parements (en intérieur et en extérieur) est régie par le **DTU 52.2 P1-1-1** : Pose collée de revêtements céramiques et assimilés - Pierres naturelles - Murs intérieurs et murs extérieurs. Sur un support à base de ciment, attendre un délai de 28 jours minimum avant d'effectuer la pose des parements.

7.2 - Préparation du support

- Informations spécifiques pour pose en intérieur.

Les éléments de parement peuvent être collés sur tous types de supports, à l'exception des plâtres et enduits de plâtres (les plaques de plâtre sont admises).

- Informations communes à tous types de pose.

Dans le cas d'un support correspondant à un enduit ciment attendre 1 semaine de séchage.
Dans le cas de murs en béton banché, la pose ne peut démarrer qu'après 2 mois de séchage. Procéder préalablement à un dégraissage de la surface.
Le support doit toujours être propre, sec et dépoussiéré.
La tolérance de planéité du support doit être inférieure à 5 mm sous une règle de 2 m. Dans le cas contraire procéder à un réagréage.
La température doit être comprise entre 5 et 30°C.

7.3 - La colle

Elle doit être au minimum de classe C2S. Vérifier la compatibilité de la colle que vous allez utiliser avec votre support, dans certains cas un primaire d'accrochage est nécessaire. Elle doit résister à une charge de 40 kg/m^2. Respecter les conditions de préparation indiquées sur le sac.

ATTENTION... EFFLORESCENCES ET CARBONATATION !

Ces phénomènes peuvent apparaître sur certaines dalles ou pavés béton. Ils se présentent sous forme de traces, voiles blancs ou foncés et résultent d'une réaction chimique non maîtrisable du ciment de composition ou de pose. Ils surviennent après fabrication et n'altèrent en rien la qualité des produits. Ils sont supposés connus et acceptés du client lors de l'achat. Ils ne peuvent être en aucun cas une cause de contestation et ne pourront donner lieu à aucune indemnité ni remplacement de marchandises.

Notre client professionnel s'oblige à transmettre cette même information à chacun de ses propres clients de sorte que la responsabilité de la société FABEMI ne soit jamais impliquée en cas d'apparition de ces phénomènes.

7.4 - Pose des parements

Les éléments de parements doivent obligatoirement être posés en double encollage.

Prévoir de toujours commencer par poser en premier les éléments d'angle, d'entourage de portes et de fenêtres. Tracer des traits de niveau horizontaux tous les 50 cm. Appliquez la colle sur le support à l'aide d'une taloche, puis répartissez-la avec une spatule crantée de type U9. Adaptez la taille de la surface encollée à votre vitesse de pose et aux conditions climatiques.

Dépoussiérez et brossez si nécessaire la face de collage des éléments de parement. Encollez ensuite cette partie d'une couche mince et positionnez les pièces sur le support par une forte pression.

Laissez un espace (joint) de 5 à 10 mm entre les éléments, suivant le modèle. Utilisez des cales selon les modèles.

La pose à joint nul est interdite.

La largeur minimale des joints est de 4 mm.

7.5 - Joints de dilatation et de fractionnement

Des joints de dilatation sont réalisés autour des fenêtres, des bandeaux de portes, aux raccordements des plafonds ainsi qu'à toute jonction avec des pièces intégrées dans l'ouvrage (canalisations...).

Les joints de fractionnement sont obligatoires pour toute surface supérieure à 50 m^2, la distance maximale entre deux joints ne doit pas excéder 10 m. Ils doivent avoir une largeur supérieure à 5 mm.

7.6 - Jointoiement des parements

Le jointoiement peut démarrer 24 heures après la pose. Utiliser le **mortier de jointoiement FABJOINT** (pour la préparation, se reporter aux instructions décrites sur le sac).

Remplir le pochoir, couper son extrémité à la dimension du joint et remplir les joints, sans étalement.

Dès que le joint commence à tirer (durcir), l'écraser avec un fer à joints.

Terminer ensuite en nettoyant à l'aide d'une brosse et d'une éponge humide.

Le remplissage des joints de dilatation et de fractionnement doit être réalisé avec un mastic dur (shore A>60) et recouvrir l'intégralité de l'épaisseur du parement.

Afin d'uniformiser ce joint avec l'ensemble de l'ouvrage, vous pouvez le recouvrir avec un saupoudrage de mortier de jointoiement sec.

7.7 - Protection

Les éléments de parement doivent obligatoirement être traités. Vous pouvez utiliser le même produit que pour les dallages «**Fabemi Protection dallage**». Se reporter à la notice du produit pour la mise en œuvre.

7.8 - Entretien

L'utilisation de produits type acides ou dérivés (même dilués) est strictement interdite. Ne jamais utiliser de nettoyeur haute pression ou de nettoyeur vapeur.

7.9 - Recommandations

Des spécificités peuvent exister d'un modèle à l'autre, vous pouvez, avant la mise en œuvre, faire la demande de la fiche technique du produit que vous avez choisi auprès de **Fabemi (n° indigo et www.carredarc.com)**.

Fabjoint

MORTIER DE JOINTOIEMENT

Présentation

Fabjoint est un mortier hydrofugé de jointoiement destiné aux différents produits des gammes **Fabemi** (dalles et margelles) dans lequel les différents constituants (hormis l'eau) sont pré-dosés.

Préparation du support

Le support doit être dépoussiéré et humidifié à refus la veille de l'application.

Préparation du produit

Préparation du produit : **Fabjoint** se gâche manuellement à raison de 5 litres d'eau par sacs de 25 kg.
Mélanger jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène. La durée d'utilisation du mélange est de 1 h 30.

Conseil de mise en œuvre

Lors de l'application, la température doit être comprise entre 5° C et 30° C.
Garnir les joints à la truelle sans excès, à l'aide d'un pochoir ou d'une machine à jointer et les serrer avec un fer à joint.
Quand le mortier a commencé à tirer, brosser les joints avec une brosse nylon humide.

Conservation

Fabjoint se conserve un an dans son emballage d'origine, non ouvert et stocké à l'abri de l'humidité.

Teintes

Beige, blanc, gris, brun clair.

Tableau des consommations* de mortier de jointoiement

Type de dalles	Dimensions	Ep. (mm)	Consommation (kg/m²)	Surface (m²) pour 1 sac de 25 kg
Mélodie - Espace - Zéphyr - Jouques	50 x 50	25	2,3	10,8
Zéphyr opus	50 x 40 50 x 50 50 x 60	25 25 25	3,4	10,3
Lame Verdon	100 x 25	25	2,5	10,1
Jouques opus	50 x 40 50 x 50 50 x 60	30 30 30	2,9	8,6
Giverny	50 x 50	30	2,8	9,1
Castellane	Opus 28 Opus 42 Multiformat Monoformat	33 33 33 33	4,4 3,3 3,6 2,7	5,8 7,5 6,7 9,2
Symphonie - Riva	50 x 50	35	3,2	7,5
Galaxie	50 x 50	35	3,2	7,8

* Consommations données à titre indicatif
Nota : Consommation établie pour un joint de 10 mm. Joints de dilatation : tous les 20 m², largeur inférieure à 5 m.
Joints de fractionnement (pour les grandes surfaces uniquement) : tous les 25 à 30 m².
Consistance : environ 5 litres/sac de 25 kg (selon température et domaine d'utilisation).

Préconisation des coloris

	Références Fabjoint	
Teintes Dallage	Préconisation principale	Option
Aquitaine	100 % beige	100 % blanc
Ardèche et Ardèche uni	100 % gris	
Basalte	100 % gris	
Chêne clair	100 % beige	
Doré	100 % beige	
Feu	100 % beige	
Luberon	100 % blanc	
Pin	100 % beige	100 % blanc
Savane et Savane uni	100 % beige	100 % blanc
Ventoux	100 % gris	

Fabfiller

MORTIER POUR JOINTOIEMENT DE FINITION DE BLOCS MURETS EN PIERRE RECONSTITUÉE

- **Stable et résistant aux éléments climatiques**
- **Patine le bloc**
- **Finition nette et esthétique**
- **Pose rapide, jusqu'à 20 fois plus vite que les méthodes traditionnelles**
- **Coloris beige**

Procédure d'application

Ouvrir avec précaution l'emballage du seau sous vide et garnir les joints à la main jusqu'à refus. Porter impérativement des gants de caoutchouc. Une fois que la prise commence, passer un coup de balayette pour dégager l'excédent.

Le bloc prendra une légère patine brillante, les liants du joint renforçant les nuances du bloc.

Utiliser impérativement le mortier de jointoiement dans un délai d'une heure après l'ouverture de l'emballage. Protéger les joints traités de la pluie jusqu'à leur durcissement.

Tout contact avec la pluie ou de l'eau, avant la fixation totale du mortier, endommagera le produit.

Ne pas utiliser à des températures en dessous de 0° C, ni par temps humide.

Stockage

Conserver dans un endroit sec et frais. Ne pas stocker au soleil. La zone de stockage doit être éloignée de toute source de chaleur et de matériaux inflammables. Veiller à ce que le seau ne soit pas endommagé ou percé. Toute exposition à l'air entraînera le début du processus de durcissement du produit.

Données techniques

- Températures d'application mini/maxi : de 0° à 40° C.
- Temps de séchage : de 6 à 12 heures à 5° C, de 2 à 6 heures à 20° C.
- Temps d'application : approximativement de 1 heure (à + 23° C et un taux d'humidité de l'air de 50 %). Les températures élevées raccourcissent le temps d'application, les basses températures le rallongent.

Emballage / Consommation

Seau de 10 kg fermé hermétiquement. Environ 3,3 kg/m².

Techniseal DR+

SABLE POLYMÈRE POUR JOINTS DE PAVÉS POSÉS SUR SOLS SOUPLES

- **S'applique à sec, se compacte, s'arrose et durcit après séchage**
- **Résiste à une averse imprévue après seulement 90 minutes**
- **Réduit la pousse des mauvaises herbes**
- **Résiste aux fourmis et autres insectes**
- **Stabilise les ouvrages et obéit aux mouvements du sol**
- **Mise en œuvre propre, rapide en 4 étapes.**

Pour des joints de largeur compris entre 2 mm et 2 cm.

Conseils de pose :

Avant toute pose, avoir en main la fiche technique **Techniseal** disponible sur simple demande.

- **Etape 1 : pose à sec au balai** (visuel 1a et visuel 1b). Remplir les joints sur toute leur profondeur avec le sable **polymère DR+**.
- **Etape 2 : compactage mécanique** (visuel 2b). Passer plusieurs fois la plaque vibrante afin de bien tasser le sable **polymère DR+** jusqu'à refus. Cette étape est incontournable afin d'obtenir des joints denses et durables.
- **Etape 3 : mouillage** (visuel 3a, visuel 3b, visuel 3e, visuel G). Avant de mouiller passer le balai puis le souffleur afin de bien nettoyer la surface de tout résidu de sable **polymère DR+**. Arroser par surface de 20 m² à l'aide d'un pistolet de jardin en position pluie, et mouiller la surface jusqu'à refus 2 fois d'affilée. Souffler l'eau en surface avant d'arroser la prochaine section.
- **Etape 4 : séchage** (visuel A, visuel H, visuel J). Laisser sécher 24 à 48h. Le joint doit sécher pour offrir tous ses avantages. Toutefois, le sable **polymère DR+** pourra résister à une averse imprévue 90 minutes après sa pose.

Délai de mise en service :

Piétons : 24 à 48 h minimum. Véhicules : 5 à 7 jours.

Consommation :

Elle dépend de la forme et de la taille des pavés, ainsi que de la largeur des joints.

A titre indicatif : un sac de 25 kg couvre entre 2 et 8 m² de pavés.

Densité : 1 kg de sable **polymère DR+** permet approximativement de réaliser 600 cm³ (O,6 litre) de joint.

Emballage : sac de 25 kg.

Coloris : Ton Pierre, Ocre et Gris.

IMPORTANT

Ne pas appliquer le sable polymère DR+ sur une surface mouillée ou humide.

Ne pas mélanger le sable polymère DR+ avec du ciment ou du sable.

Ne pas utiliser le sable polymère DR+ pour des ouvrages immergés ou continuellement mouillés.

Produits de traitement

Nettoyage des surfaces à traiter

Selon la nature des salissures, nettoyer la surface à traiter avec le produit adapté.

Fabemi Nettoyage est un produit écologique pour éliminer les voiles de ciment, efflorescences ou atténuer des traces de rouille.

Application du produit de nettoyage

Utiliser le produit **Fabemi Nettoyage** dilué de ½ à ¼ en fonction des salissures. Humidifier le support et pulvériser le produit à l'aide d'un pulvérisateur basse pression. Laisser agir quelques minutes puis brosser à l'aide d'un balai brosse. Enfin rincer abondamment à l'eau pour neutraliser le support et éliminer le produit en surface.

Fabemi Curatif : pour détruire les mousses et moisissures et dissoudre les graisses en émulsionnant les taches qui seront ensuite éliminées par lavage.

Application du produit curatif

Utiliser le produit **Fabemi Curatif** dilué de ½ à ¼ en fonction des salissures. Pulvériser abondamment et laisser agir de 10 à 30 mn en fonction des salissures à éliminer. Brosser au balai brosse pour améliorer l'efficacité du produit, puis rincer abondamment à l'eau pour neutraliser le support et éliminer le produit en surface.

Protection des surfaces dallages ou plages de piscine

Fabemi Protection Dallages est un produit écologique qui protège les dallages et favorise l'entretien de votre revêtement de sol. Il freine la pénétration de tous types de salissures, même grasses. Son application permet de limiter l'apparition d'efflorescences et de prolonger durablement l'aspect de votre dallage.

Application du produit Protection Dallages

Les supports doivent être propres, dépoussiérés et secs.
Appliquer **Fabemi Protection Dallages** pur, au pulvérisateur basse pression, au rouleau ou à la brosse.
Imprégner le support jusqu'à saturation en 2 couches, mouillé sur mouillé.
Ne pas surcharger le support et éliminer tout excédent de produit en tamponnant avec un chiffon propre.
Temps de séchage avant remise en service : 24 heures.

Fabemi Protection Plages de Piscine est un produit écologique des plages de piscine et margelles destiné aux zones occasionnellement mouillées autour du bassin. Elle permet de limiter l'apparition d'efflorescences et de prolonger durablement l'aspect de votre dallage.

La procédure d'application est identique au produit **Fabemi Protection Dallages**.

Recommandations

Dans tous les cas se référer au mode d'emploi inscrit sur les bidons et travailler de préférence sur de petites surfaces.
Ne pas appliquer par temps de pluie ou lorsque la température est inférieure à 5° et supérieure à 30°.
Porter des gants, vêtements et lunettes de protection.

NETTOYAGE

Elimine les laitances de ciment, les efflorescences, les traces de mortier et atténue sensiblement les traces de rouille.

2 litres ou 5 litres

Application : diluer de ½ à ¼ en fonction des salissures. Humidifier la surface et pulvériser le produit. Laisser agir 10 à 30 mn. Brosser puis rincer abondamment le support. Consommation moyenne : 2 litres pour traiter 20 à 40 m².

Utilisation : intérieur ou extérieur.

CURATIF

Dissout les salissures grasses, les mousse, lichens et moisissures, émulsionne les taches qui seront éliminées par lavage.

2 litres ou 5 litres

Application : diluer de ½ à ¼ en fonction des salissures. Pulvériser. Laisser agir de 10 à 30 mn en fonction de l'encrassement. Brosser puis rincer abondamment pour neutraliser le support.
Consommation moyenne : 2 litres pour traiter 20 à 40 m².

Utilisation : intérieur ou extérieur.

PROTECTION PAVÉS

Protection des surfaces pavées. Produit écologique qui limite la pénétration de l'eau, de l'huile et des taches de toute nature.

2 litres ou 5 litres

Application : Utiliser le produit non dilué, et appliquer à l'aide d'un pulvérisateur basse pression, au rouleau ou à la brosse. Imprégner la surface jusqu'à saturation en 2 couches « mouillé sur mouillé ». Sec en 24 heures.
Consommation moyenne : 2 litres pour traiter 8 à 10 m².

Utilisation : extérieur.

PROTECTION DALLAGES

Protège les dallages. Produit écologique qui limite durablement la pénétration de tous types de salissures, même grasses. Limite les efflorescences, la formation des mousses et lichens.

2 litres ou 5 litres

Application : Utiliser le produit non dilué, et appliquer à l'aide d'un pulvérisateur basse pression, au rouleau ou à la brosse. Imprégner la surface jusqu'à saturation en 2 couches « mouillé sur mouillé ». Sec en 24 heures.
Consommation moyenne : 2 litres pour traiter 10 à 14 m².

Utilisation : intérieur ou extérieur.

PROTECTION PLAGES DE PISCINE

Produit de protection écologique des plages de piscines et margelles, destiné aux zones autour du bassin occasionnellement mouillées (conformément à la norme NF EN 13451 - 1).

2 litres ou 5 litres

Application : Utiliser le produit non dilué, et appliquer à l'aide d'un pulvérisateur basse pression, au rouleau ou à la brosse. Imprégner la surface jusqu'à saturation en 2 couches « mouillé sur mouillé ». Sec en 24 heures.
Consommation moyenne : 2 litres pour traiter 10 à 16 m².

Utilisation : extérieur.

PROTECTION " DALLAGE INTENSE "

Produit écologique destiné à la protection des dallages extérieurs ou intérieurs. Le support reste perméable à l'air et à la vapeur d'eau. Protection « **Dallage Intense** » donne un effet mouillé satiné aux surfaces traitées.

2 litres ou 5 litres

Application : Utiliser pur, appliquer le produit à l'aide d'un pulvérisateur, en 2 couches jusqu'à saturation. Ne pas surcharger le produit. Temps de séchage entre chaque passe : 15 mn. Sec en 48 heures.
Efficacité maximum : 7 jours.
Consommation moyenne : 2 litres pour traiter 12 à 18 m².

Utilisation : extérieur.

Conditionnement en bidon de 2 litres ou 5 litres. Une fiche technique est présente sur chaque emballage.
ATTENTION : toute réclamation ne pourra être enregistrée que si le produit de traitement utilisé est issu de nos gammes ci-dessus.

Pour les produits soumis au marquage **CE**, les documents d'accompagnement sont disponibles, sur simple demande, auprès de l'usine de fabrication.

Composés Organiques Volatiles (C.O.V.). L'ensemble de nos produits répondent à cette nouvelle réglementation.

Nos produits identifiés avec le logo **NF** sont conformes au référentiel de certification NF 403. Les attestations sont disponibles sur nos sites internet ou sur simple demande.

Dynamisé par une volonté de conquête, "**Pierre reconstituée de France**", véritable label de qualité, a été créé par plusieurs industriels afin de promouvoir ce matériau. Reconnu pour ses multi-performances, conciliant innovation, résistance, durabilité et esthétisme, il est totalement en phase avec les exigences du Grenelle.

Empreinte Carbone : seulement 135 g CO_2 par m^2 de terrasse émis pour la production et la mise en œuvre des dalles en pierre reconstituée de la gamme Environnement du Groupe Fabemi.
L'évaluation de l'impact carbone a été réalisée par une société indépendante selon la méthode BILAN CARBONE® de l'ADEME appliquée au site des Éoliennes à Donzère (26).

Malgré tout le soin apporté à l'exactitude des informations qui figurent dans ce catalogue, celui-ci ne doit pas être considéré comme un guide infaillible des spécifications actuelles de nos produits et ne constitue pas une offre contractuelle d'un produit particulier.

Reproduction totale ou partielle interdite, sauf accord écrit du Groupe Fabemi.

Crédit photos : C. Grilhé, L'Œil Écoute, N. Mathéus, N. Facenda, A. Ruoppolo, J. Von Saurma, J.-P. Gautier & associés, Hans Peter Schläfli - Getty Images, Living4Media, iStock photos, Thinkstock, Shutterstock, Fotolia.

Création graphique : studio kaligram.fr
Impression : Graphot 04 75 96 79 00 - graphot.fr

Carré d'Arc est une marque du Groupe **Fabemi**

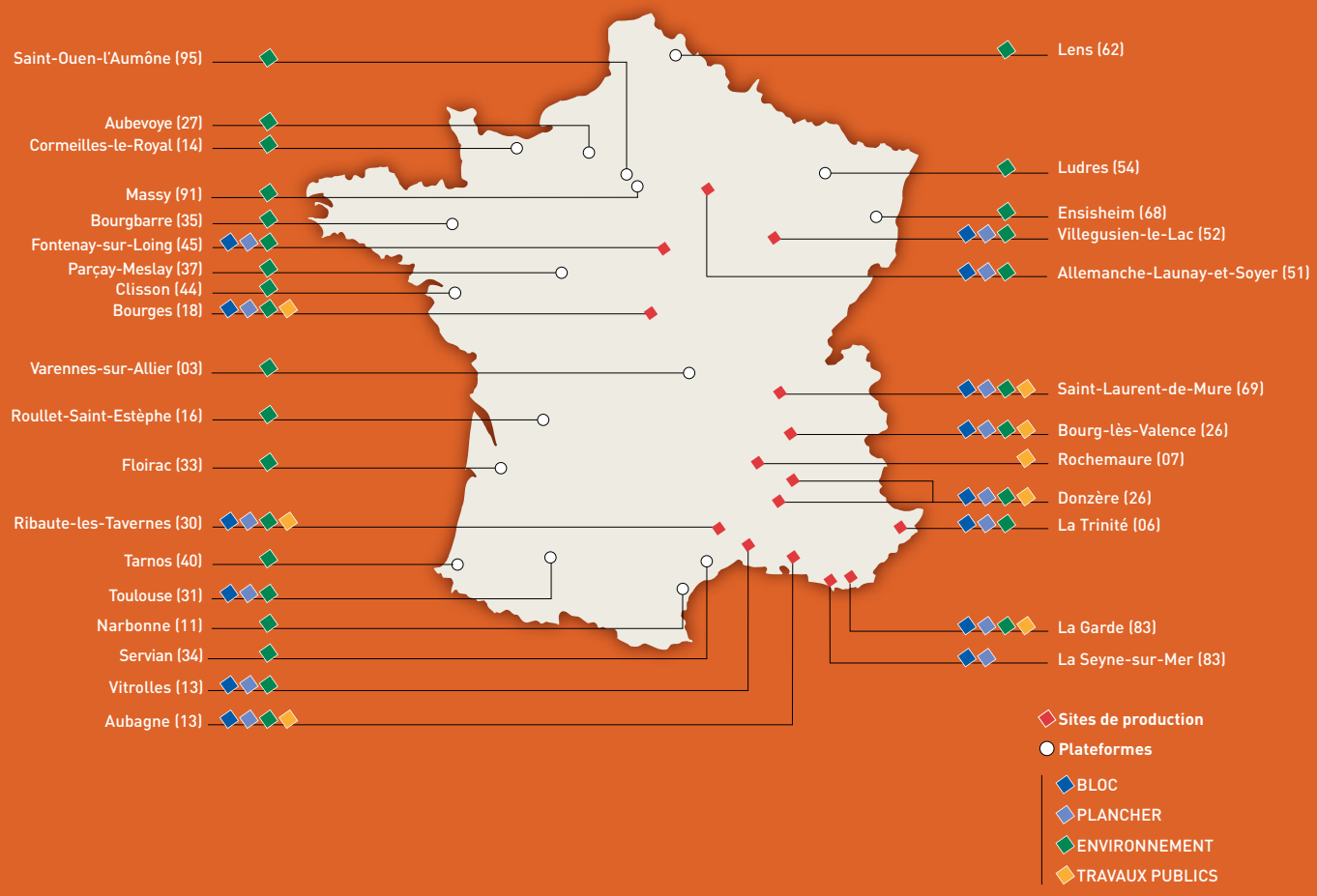

CARRÉ D'ARC

Par Fabemi

www.carredarc.com

J'aime !

CARRÉ D'ARC

www.carredarc.com

Vous aimez Carré d'Arc,
dites-le sur les réseaux !

Pierre reconstituée de France

www.la-pierre-reconstituee-de-france.fr

Carré d'Arc est une marque du Groupe **Fabemi**

Siège social : 320 RN7 - Le Pont Double - 26290 Donzère
Tél. 04 75 96 50 30 - Fax. 04 75 98 90 51 - www.fabemi.fr

N° Indigo 0 825 00 00 05
0,15 € TTC / MN